ORIGINE des DEFICITS PUBLICS

Une présentation « plus honnête », corrigée, de l'origine des déficits publics

ORIGINE des DÉFICITS PUBLICS 2024

en Md € en 2024		CENTRAL-APUC	LOCAL-APUL	SOCIAL-ASSO	TOTAL
ARTICLES LIMINAIRES VOTES PAR ENTITE (NON CONSOLIDE)	DEPENSES	671	330	777	1779
	SOLDE	-152	-18	1	-169,1
en % du PIB		*-5,2%*	*-0,6%*	*0%*	*-5,8%*
		CENTRAL-APUC	LOCAL-APUL	SOCIAL-ASSO	TOTAL
ORIGINE REELLE des DEFICITS PAR DESTINATION de DEPENSES (CONSOLIDE)	DEPENSES	527	324	821	1673
	SOLDE	-33	-67	-69	-169,1
en % du PIB		*-1,1%*	*-2,3%*	*-2,4%*	*-5,8%*

ORIGINE des DÉFICITS PUBLICS 2025

en Md € en 2025		CENTRAL-APUC	LOCAL-APUL	SOCIAL-ASSO	TOTAL
ARTICLES LIMINAIRES VOTES PAR ENTITE (NON CONSOLIDE)	DEPENSES	681	335	803	1820
	SOLDE	-130	-16	-7	-152,5
en % du PIB		*-4,4%*	*-0,5%*	*-0,2%*	*-5,1%*
		CENTRAL-APUC	LOCAL-APUL	SOCIAL-ASSO	TOTAL
ORIGINE REELLE des DEFICITS PAR DESTINATION de DEPENSES (CONSOLIDE)	DEPENSES	537	329	848	1714
	SOLDE	-12	-64	-76	-152,5
en % du PIB		*-0,4%*	*-2,2%*	*-2,6%*	*-5,1%*

source: INSEE comptes de la nation 4/6/2026 et corrections , CADES et regimes de retraites des fonctionnaires -CCSS-à 28 % de cotisations

NB : Par destination finale, les dépenses des trois catégories d'administrations ***après (violet) et avant (bleu) transferts*** *entre elles. Les soldes sont obtenus en déduisant les prélèvements obligatoires affectés par le Parlement et les autres recettes, également* ***hors transferts. On corrige aussi en reclassant la CADES dans les administrations centrales et le régime de sécurité sociale des retraites de l'Etat dans la Sécurité sociale avec un taux de cotisation de droit commun de 28%***

Quelle est l'origine des déficits publics français ?

➡️Aucun document public, aucune étude ne donne l'origine précise des déficits publics par grandes catégories de dépenses des administrations, celles de l'Etat et de ses opérateurs (central-apuc), celles des collectivités territoriales (local-apul) et celles des administrations de Sécurité sociale (social-asso), auxquelles il faut rattacher le régime de Sécurité sociale des retraites des fonctionnaires de l'Etat.

C'est pourtant facile à faire en annexe de la loi de finances 2027.

➡️A partir des comptes de la nation, le tableau ci-dessus reconstitue la réalité :

🔴en 2025, les dépenses des administrations de Sécurité sociale ont été à l'origine de 50 % du déficit d'ensemble de -152,5 Md€ soit -76 Md€ : ce n'est pas étonnant puisqu'elles ont représenté aussi la moitié des dépenses publiques finales de 1.714 Md€, avant transferts,

🟠les collectivités territoriales, avec -64 Md€, ont concouru à 42 % du déficit total, financé par la multitude de lignes de subventions de l'Etat,

🟡tandis que les dépenses de l'Etat et de ses opérateurs n'ont contribué qu'à 8 % du déficit total.

On attribue à tort à l'Etat tous les déficits, parce que celui-ci couvre massivement celui des régimes sociaux et des collectivités locales, dont les dépenses sont à la source des besoins de financements.

Il faut donc éliminer dépenses et recettes internes, toutes justifiées, entre les trois types d'entités publiques, ce qui n'est pas pris en compte dans les articles de cadrage des lois de financement ou dans les programmes de stabilité, soumis au Parlement.

Amélie de Montchalin disait la même chose le 30/10/2025 à l'Assemblée nationale, répondant à Nathalie Coggia, quand elle décrivait "une présentation plus honnête" de l'origine des déficits publics, différente de celle votée.

➡️ Cette analyse transforme l'ordre des priorités dans l'indispensable réduction des dépenses publiques. Elle devrait être utilisée pour la préparation des programmes de l'élection présidentielle 2027.

A défaut d'un constat exact, le redressement des comptes publics et les sacrifices exigés, seront encore ciblés sur des dépenses d'avenir ou sur le niveau des services publics et non sur un modèle social trop généreux par rapport à l'activité qui le finance.

➡️ Plaider à juste titre seulement pour l'allongement de l'activité et l' accroissement du taux d'emploi relève en partie de l'incantation car les progrès n'ont des effets que sur longue période, tandis que la dette sociale continue à s'accumuler et limiter les marges de manoeuvre des politiques actives.

➡️ Guillaume Simonin revient sur ce constat dans une vidéo du 7 juillet : https://www.youtube.com/watch?v=o7DP_cpSjdQ